USKA Section de Genève, HB9G
1200 Genève

Secrétariat de l'USKA
Willy Rüsch, HB9AHL
Bahnhofstrasse 26
5000 Aarau

Genève, le 16 décembre 2016

Cher OM,

La section de Genève a été fort surprise de découvrir que le règlement des contests HF suisses avait été récemment modifié en « catimini » avec introduction dès le 1er janvier 2017.

Les modifications introduites, principalement pour le contest H26, nous semblent aller irrémédiablement vers un désintéressement des radioamateurs tant suisses qu'étrangers, alors que la participation est déjà orientée vers la baisse. D'autre part le manque de consultation et la procédure pour faire admettre de force ce nouveau règlement nous semblent inacceptables.

Sur les deux dernières semaines nous avons lancé une consultation informelle auprès des membres de l'USKA prenant part aux contests HF, des sections et radio-clubs dans toute la Suisse. A ce jour les réponses montrent que 90% des radioamateurs ayant répondu sont opposés à l'introduction de ce nouveau règlement, réponses accompagnées de nombreux commentaires, ce qui nous a encouragés à déposer la motion ci-jointe.

Nous vous demandons donc d'inscrire ce point à l'ordre du jour, avec vote des délégués, de la prochaine assemblée des délégués de l'USKA qui se tiendra à Olten le 25 février 2017.

Avec nos cordiales salutations,

Yves Margot, HB9AOF

Lars Nef, HB9VBE, président

Eric Margot, HB9IAB

Annexes: Motion en français, allemande et italien
Lettre de la section USKA Neuchâtel

USKA Section de Genève 1200 Genève

Section USKA Neuchâtel
Case postale 3063
CH-2001 Neuchâtel

Motion pour l'assemblée des délégués de l'USKA du 25 février 2017 à Olten

Nous demandons au comité de l'USKA :

- **d'annuler de suite le règlement des contests HF suisses publié en allemand sur le site de l'USKA pour entrer en vigueur au 1er janvier 2017**

- **de conserver le règlement édition 2012 pour tous les contests de 2017, voir au-delà**

- **d'organiser une consultation point par point auprès des membres de l'USKA et participants réguliers aux contests avant de décider de modifier l'une ou l'autre règle de contest**

- **de traduire consultation et projets de nouveaux règlements en français et italien**

Commentaires :

Le nouveau règlement qui a été publié sans réelle consultation, et sans traduction, comporte d'importantes modifications, en particulier pour les règles du contest phare de l'USKA, le H26. Une consultation informelle menée en décembre 2016 montre que la grande majorité des membres s'opposent à ces modifications pour diverses raisons, en particulier le fait de ne plus donner de numéro de QSO, d'autoriser les contacts entre stations non suisses, d'autoriser plusieurs QSO avec le même correspondant en changeant de mode, de supprimer certaines catégories, etc. Avec de telles règles le contest H26 va devenir de moins en moins intéressant tant pour les suisses que pour les étrangers alors que la participation a déjà tendance à baisser.

L'assemblée des délégués ne doit pas débattre des questions de contests, elle peut par contre demander à ce que les modifications de règlements ne soient pas l'apanage du seul comité, mais doivent obligatoirement découler d'un consensus après consultation des membres et opérateurs concernés.

Nous vous remercions d'accepter cette motion.

Texte français : Yves, HB9AOF

USKA Section de Genève 1200 Genève

Section USKA Neuchâtel
Case postale 3063
CH-2001 Neuchâtel

Mozione all'indirizzo assemblea delegati USKA 25 febbraio 2017 a Olten

Chiediamo al comitato USKA:

- **di annullare immediatamente il regolamento dei contest svizzeri HF pubblicato sul sito USKA con entrata in vigore 1° gennaio 2017**
- **di mantenere il regolamento edizione 2012 per tutti i contest previsti nel 2017 e oltre**
- **d'organizzare una consultazione specifica e puntuale coinvolgendo i membri USKA e tutti i partecipanti ai contest prima di decidere qualsiasi modifica o nuova regola**
- **di tradurre la consultazione ed il progetto di nuovo regolamento in lingua francese ed italiana**

Commento:

Il nuovo regolamento redatto e pubblicato senza una consultazione preliminare e relativa traduzione nelle due lingue nazionali, comporta parecchie modifiche importanti particolarmente per il contest USKA faro, l' H26. La nostra consultazione informale realizzata durante il mese di dicembre 2016 indica che la maggioranza dei membri interrogati s'oppongono alle modifiche per ragioni diverse.

In particolare:

- *l'eliminazione dell'obbligo di indicare la numerazione progressiva del QSO*
- *l'autorizzazione di QSO tra stazione estere*
- *l'autorizzazione di QSO con lo stesso corrispondente ma in modi di trasmissione diversi*
- *sopressione delle varie categorie ecc.*

Queste nuove regole rendono il contest H26 ancora meno attrattivo sia per le stazioni svizzere che estere dal momento che la partecipazione alle gare é già tendenzialmente al ribasso.

Non é compito dell'assemblea dei delegati di dibattere su tematiche di contest ma é quello di esigere che le modifiche dei regolamenti non deve essere facoltà del solo comitato ma obbligatoriamente estendersi ad un più largo consenso tra i membri ed operatori radio direttamente interessati.

Vi ringraziamo per l'accettazione di questa mozione.

Traduzione: Francesco, HB9AFZ

Section USKA Neuchâtel
Case postale 3063
CH-2001 Neuchâtel

Union Schweizerischer Kurzwellen Amateure
Geschäftsstelle
Leiter Geschäftsstelle
Dr. Willy Rüesch HB9AHL
Bahnhofstrasse 26
5000 Aarau

Neuchâtel, le 19.12.2016

Cher OM,

La section USKA de Neuchâtel a appris très récemment qu'un nouveau règlement pour les concours en ondes courtes allait entrer en vigueur au 1.1.2017. L'information est passée complètement inaperçue de nos membres. L'annonce n'aurait été faite qu'en allemand dans HB-Radio et la procédure de sélection des OM membres du groupe de travail pour la préparation de ce nouveau règlement n'a pas été transparente.

De plus un certain nombre de changements dans ce nouveau règlement sont sujet à discussion parmi nos membres. En particulier la nouvelle définition des catégories des stations, la suppression des numéros progressifs et le fait de comptabiliser les QSO entre stations de l'étranger peuvent contribuer à rendre le contest moins intéressant pour les stations suisses en tous cas.

Un autre point pratique maintenant. Le temps entre la publication du nouveau règlement et le premier contest n'est que de quelques mois. Or pendant cette durée, il faut que:

- les programmateurs des différents logiciels de log soient avertis du changement de règlement
- ils mettent à jour leur logiciel et le distribuent
- les OM participant au contest soient avertis et prennent connaissance du nouveau règlement
- ils installent la nouvelle version du logiciel.

Le radio amateurisme étant un hobby pour chacun d'entre nous, ce processus complet prend beaucoup de temps et il nous semble que la gabegie guette en cas d'introduction trop rapide du nouveau règlement.

Compte tenu du délai très serré pour déposer une motion à l'ordre du jour de l'AD de l'USKA, une consultation du comité de la section SUNe a été organisée par doodle. Il ressort que **la Section USKA Neuchâtel soutient la motion de la section HB9G et demande que soit ajouté un point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués de l'USKA pour maintenir le règlement actuel, le temps qu'une large consultation des OM et une traduction dans les langues nationales des propositions de règlement aient été faites**.

Meilleures salutations et 73

Yves Oesch

Yves OESCH, président SUNe - Florian Buchs,HB9HLH, QSL Manager - Jean-Paul Sandoz, HB9ARY, Trafic manager

USKA Valais Wallis

USKA Sekretariat
Willy Rüesch, HB9AHL
Bahnhofstrasse 26
5000 Aarau

St-Pierre-de-Clages, le 17.12.2016

AD2017 : propositions de l'USKA Valais-Wallis

Cher comité de l'USKA,

Après avoir pris connaissance du nouveau règlement des contests, plusieurs membres de la section USKA Valais-Wallis ont demandé au comité d'émettre plusieurs propositions pour l'Assemblée des Délégués 2017.

En effet ce nouveau règlement n'apporte absolument rien de mieux au bon déroulement des concours, mais au contraire il en diminue l'intérêt.

Il est aberrant de mettre la catégorie digi avec CW+SSB. L'om qui fait uniquement du psk ne pourra jamais être dans les premières places. Il faut absolument garder un classement digi séparé.

Le contest Helvetia doit rester un contest Suisse. Il est contre-productif de faire un concours dans lequel tout le monde contacte tout le monde. La pondération à 10 points le contact suisse aura comme simple effet de favoriser les om's de Suisse centrale.

Nous restons aussi persuadés qu'il faut maintenir le numéro de contact dans les échanges.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous écrire pour soumettre à l'Assemblée des délégués 2017 les propositions suivantes :

1. La section VS propose d'annuler de suite le règlement des contest HF 2017 et de garder en vigueur le règlement 2012.

2. La section VS propose la création d'une catégorie « novice » (80-15-10m) pour le H26. Cela aura pour effet de motiver un peu les HB3 et ils auront enfin le plaisir d'être classés.

3. La section VS propose la création d'une catégorie Single OP 80 pour le contest de Noël, ainsi les HB3 pourront être mieux représentés.

Nous espérons que ces propositions obtiendront l'aval de l'Assemblée des Délégués.

Le comité et les membres de l'USKA Valais-Wallis vous souhaitent de très bonnes fêtes et vous présentent les meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Marc Torti HB9DVD	Charles Girardet HB9ADJ	Christian Willy HB9DVH
Président	Responsable Technique	Secrétaire